

*Commandements de Dieu* n'étaient plus enseignés, en 1907, dans les écoles publiques neutres du Manitoba que dans une école sur cinq.

Un assaut décisif s'organisa dans le camp libéral — devenu, hélas ! au Manitoba, le camp maçonnique et orangiste — contre le parti et le gouvernement Roblin, coupables de ne pas vouloir aggraver la situation scolaire, déjà si déplorable, et de ne pas se prêter à une plus grande oppression contre les populations canadiennes-françaises.

A sa session de l'an dernier, le parti libéral qui vient de fonder un troisième organe *sui generis* de langue française, cette fois-ci, à St-Boniface même, avait ajouté à son programme la création d'un nouveau ministère, celui de l'instruction publique, et le vote d'une loi rendant l'école publique neutre obligatoire, en vue spécialement de fermer si possible les écoles catholiques libres.

Le gouvernement Roblin a cru devoir faire une concession à la doctrine orangiste de l'éducation d'Etat, *One flag, one school*, en créant lui-même un ministère de l'instruction publique dont le chef nominal est l'honorable M. Caldwell, député de Brandon et secrétaire provincial, mais dont la vraie cheville ouvrière est un fr... m... nommé Fletcher, secrétaire du bureau de l'instruction et de l'Advisory board, ou bureau officiel central des écoles publiques.

Ce secrétaire paraît vouloir jouer, au Manitoba, un rôle analogue à celui que le trop célèbre F.: Goggin joua sous le ministère Greenway, lors de la sécularisation des écoles publiques et de la confiscation des fonds des écoles confessionnelles catholiques.

On sait que ce même Goggin est le véritable auteur des fameuses ordonnances qui, de 1901 à 1905, dans l'Ouest, ont transformé machiavéliquement les écoles provinciales en écoles de l'Etat neutre, séparées seulement de nom, comme il s'en vanta publiquement en 1905, à Toronto, à l'époque où Sir Wilfrid Laurier après avoir fait un pas en avant dans le sens de la liberté religieuse et scolaire, garantie par la constitution, opéra en arrière ce pas qu'il baptisa pompeusement de *compromis honorable*, tout en avouant honteusement, qu'il venait de sacrifier les droits des canadiens-français en matière de langue et de religion.

C'est sous la mystérieuse influence des loges que ce compromis fut bâclé et c'est le F.: Clifford Sifton, ministre démissionnaire (et pour cause) du cabinet Laurier, qui fut le réel auteur responsable de la clause No 2, mettant au cou des populations catholiques la corde honorable dont les loges comptent bien faire, peu à peu, un nœud coulant...

### LE CANDIDE CANDIDAT.

Eh ! bien, ce Sifton, qui pue au nez même des protestants honnêtes, cet ancien collègue du F.: Greenway, le parti dit libéral du Manitoba vient de l'appeler à sa rescousse....